



FENÊTRES sur classes

Journal du SNUipp-Guyane

mars 2010

Directeur de publication :
Jean-Noël Grandvillemin

numéro 104

Imprimé par nos soins – n°CPPAP 4246D73S-
Prix : 1 Euro



Sommaire :

P 2 : Carte scolaire 2010.

P 3 : Calendrier scolaire
2010-2013.

P 4 : *Mastérisation* : l'an-
née de stagiaire. Première
affectation.

P 5 : Mouvement départe-
mental. Ecole Edmé Cou-
rat : bientôt un AZF 2 ?

Pages 6, 7 et 8 : Compte
rendu de mission sur le
Haut Maroni.

P 8 : VIème congrès du
SNUipp-Guyane.

La FSU avec Solidaires, la CDTG et le STEG-UTG appelle les salariés à se mettre en grève le 23 mars. Emploi, salaires, retraites, fiscalité plus juste et politique publique : ces exigences communes aux salariés du public comme du privé sont présentes à tous les niveaux du système éducatif.

La préparation de la rentrée 2010 s'effectue avec moins de moyens, une politique éducative appauvrie qui résulte du non-remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite et des réformes régressives, particulièrement celle de la formation de maîtres.



Face à la politique économique et sociale menée par le Gouvernement, en l'absence de réponses satisfaisantes apportées le 15 février par le Président de la République, le 23 mars sera une nouvelle fois l'occasion pour les salariés, du privé comme du public, d'affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles.

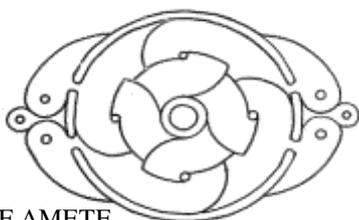
Les organisations syndicales Solidaires, FSU, CDTG, STEG-UTG appellent tous les salariés à se joindre à la mobilisation par la grève et les manifestations :

- contre la réforme des retraites,
- pour la résorption de la précarité,
- pour le rattrapage du pouvoir d'achat,
- pour l'amélioration des conditions de travail.

Dans le domaine de l'Education elles porteront les revendications suivantes :

- scolarisation de tous les enfants de Guyane dans de bonnes conditions ce qui implique un plan de constructions scolaires qui anticipe l'évolution démographique,
- création de postes en nombre suffisant pour abaisser les effectifs par classe et assurer la prise en charge optimum de nos élèves : dispositifs spécialisés et adaptés, infirmières, assistantes sociales, CPE, surveillants, agents administratifs...
- abandon de la réforme du recrutement des enseignants et la mise en place d'un pré recrutement,
- retrait de la réforme des lycées généraux, technologiques et professionnels, guidée par le tri et la sélection précoce des élèves.

Rendez-vous à 9h00 devant la préfecture
une demande d'audience est adressée au préfet



F.AMETE

Syndicat National Unitaire

des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

Bât. F n° 24, cité Mont-Lucas 97300 CAYENNE

Tél : (05.94) 30.89.84 ou (05.94) 30.13.52

Fax : (05.94) 30.51.03 - E-mail: snu973@snuipp.fr

Site web : <http://973.snuipp.fr>

